

## TESTING TOUR GIANT FRANCE - CONDITION GENERALE D'UTILISATION

Les conditions définies ci-après s'appliquent dès l'inscription à une session du Testing Tour organisé par la société Giant France pour l'année 2024.

## I- Inscriptions

- 1.1 Votre inscription est valide dès lors que vous recevez par email la confirmation de votre inscription effectuée sur Internet.
- 1.2. Toute inscription à une session test implique l'acceptation dudit règlement.
- 1.3. L'inscription à une session test ne peut se faire que par une personne adulte (+ de 18 ans).
- 1.4. L'inscription à une session test est gratuite.

# II- Conditions d'inscriptions

- 2.1. Seules des personnes de 12 ans et plus peuvent être inscrites à une session test.
- 2.2. Les inscriptions sont à réaliser sur la plateforme mise à disposition par Giant France.
- 2.3 Les inscriptions sont limitées aux nombres de sessions tests programmées.
- 2.4. Les inscriptions sont possibles sur place dans la limite des places disponibles restantes.

## **III- Modifications**

L'organisation se réserve le droit de faire toute modification concernant le présent règlement.

## IV- Demande de modification de votre inscription

- 4.1. Les modifications d'inscriptions seront acceptées de façon exceptionnelle, jusqu'à 2 jours avant l'ouverture officielle des inscriptions sur place, sur demande écrite et présentation de justificatifs. Nous ne pouvons assurer d'y répondre favorablement.
- 4.2. Les demandes de modifications d'ordre privé (nom, adresse e-mail etc..) peuvent être adressées à l'organisation par mail à <a href="mailto:lmacaluso@giant.fr">lmacaluso@giant.fr</a>

## V- Demande de cession de votre inscription

L'inscription à une session test est personnelle. La cession d'une inscription à un tiers est impossible.



#### VI- Assurance

- 6.1. Chaque participant doit avoir souscrit une assurance personnelle de type responsabilité civile.
- 6.2. En cas d'accident de son propre fait, les frais de secours et les frais médicaux seront supportés par l'assurance personnelle du participant (hélicoptère et frais d'hospitalisation notamment).
- 6.3. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels.

# VII- Règles de sécurité

- 7.1. Les enfants de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte sur la session test
- 7.2. Le port du casque de vélo répondant aux normes CE est obligatoire, le port de gants est conseillé.
- 7.3. Un nécessaire de réparation minimum est à prévoir : 1 chambre à air, pompe, rustines, dérive chaîne, clés Allen et une trousse à pharmacie.
- 7.4. Un nécessaire de secours minimum est à prévoir : 1 téléphone portable.
- 7.5. Le participant doit respecter l'environnement humain, animal, naturel et végétal. Pour exemple : le participant ne doit pas jeter ou laisser ses détritus dans la nature, sur les voies de circulation et tout autre endroit. Il doit les garder sur lui et les déposer dans les poubelles.
- 7.6. Le respect du Code de la route est obligatoire sur les voies ouvertes à la circulation.
- 7.7. En cas d'accident, prévenir l'organisation au 06 85 31 82 37et, si cela le nécessite les pompiers au18.

# VIII. Comportement sur le terrain

- 8.1. Pour leur sécurité, les participants devront respecter le code de la route, ainsi que se conformer aux consignes données par l'Organisateur via le personnel et les éventuels bénévoles présents lors de le session test.
- 8.2. Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du vélo et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.

## IX- Acceptation des risques

La participation à une session nécessite une bonne condition physique, ce qui implique que le participant reconnait notamment :

• ne pas être sous traitement médicamenteux affectant ses capacités physiques ou intellectuelles,



- ne pas être enceinte, ni avoir accouché depuis moins de 6 mois (voir les indications de votre médecin dans ce cas),
- ne pas souffrir de problèmes cardiaques ou de fragilités articulaires (chevilles, genoux, tendinite, ligaments etc.),
- avoir une bonne connaissance de ses capacités et limites physiques,
- ne pas être sujet à des crises d'asthme et d'épilepsie, ne pas être sous l'emprise de l'alcool et/ou de substances affectant ses capacités intellectuelles ou physiques.

Le participant s'engage, également, à respecter les consignes et règles de sécurité qui pourraient, le cas échéant, lui être dispensées, en plus de porter un casque en toutes circonstances, de respecter les règles du Code de la route et de faire preuve de prudence et de discernement dans le cadre de ses déplacements. Le participant est conscient que faire du vélo est une activité hasardeuse, pouvant entraîner des risques d'accidents, de blessures ou de décès et il accepte, en toute connaissance, de supporter les risques inhérents à cette activité. De ce fait, le participant décharge la société Giant France et les Giant Store Partenaires, ainsi que leurs représentants, de toute responsabilité, à quelque titre que ce soit, en cas d'accident, de décès ou de dommage, ainsi que pour le vol de ses effets personnels y compris celui de son vélo, quelle que soit sa nature.

## X-Indemnisation

Le participant accepte, pour lui-même et ses héritiers, d'indemniser, de défendre et de ne pas tenir pour responsable, y compris concernant les coûts et honoraires d'avocats, l'Organisation et la société associée, ainsi que leurs représentants, pour toute réclamation et poursuite pour dommages corporels, dommages aux biens et à un tiers, causés directement ou indirectement par un acte ou une omission survenus suite au pilotage de son vélo, un fait lié à l'événement ou à sa participation à une session test.

## XVI- Droit à l'image

Chaque participant autorise la société Giant France, et/ou toute personne physique et/ou morale qui la substituerait ainsi que tout tiers agissant pour son compte à utiliser, reproduire et adapter les photos, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation à une session test et ce, sur tous supports utiles (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), sur tout réseau de télécommunication privatif ou ouvert, national ou international (notamment Internet, Intranet, Extranet) en nombre illimité, en toutes matières, toutes couleurs et tous formats. Cette autorisation est accordée à titre gratuit, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités applicables et en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, et ce, pour le monde entier.



XVII- Décharge de responsabilité, renonciation à toute réclamation et engagement à ne pas poursuivre.

En toute connaissance de ces faits et en considérant votre accord, admission et participation à cet événement, vous, vos héritiers ou toute personne agissant en votre nom, décharge et renonce à toute action à l'encontre de l'Organisation, de la société associée et leurs représentants pour toute réclamation, demande, responsabilité ou autre dépense de toute sorte envers la société Giant France.

Votre renonciation et décharge en réclamation doit inclure, sans limitation, toutes les réclamations pour actes de négligence ou omissions que vous pourriez intenter ou menacer d'intenter à l'encontre de l'Organisation, de la société associée, de leurs représentants pour tout dommage corporel, y compris la mort, et tout dommage aux biens, en relation directe ou indirecte avec votre participation à une session test.

En vous inscrivant, vous reconnaissez avoir lu et compris les informations dispensées au sein des présentes ainsi que d'avoir bénéficié de toutes les explications utiles dans le cadre de votre participation à une session test. Vous avez conscience des aptitudes nécessaires pour participer à cet événement et vous reconnaissez les posséder. Vous vous engagez à respecter les règles et interdictions précitées.

Étant pleinement actif dans le déroulement de cet événement, vous acceptez les risques notamment liés à la pratique d'une activité sportive et vous dégagez en conséquence et expressément la responsabilité de la société Giant France ainsi que celle des partenaires présents à une session test dans le cas où, notamment, vous seriez blessé à l'occasion de votre participation. Enfin, vous reconnaissez que les engagements ainsi souscrits ainsi que la décharge de responsabilité lieront vos héritiers et vos ayants droit.